

2015-05-04 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu des sessions, le lundi 4 mai 2015 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de Monsieur le maire Simon Boucher, les membres du Conseil suivants : Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot ainsi que Messieurs Patrice Pinard, Yanick Blier, Michel Bernier et David Deshaies.

Monsieur le maire Simon Boucher préside l'assemblée. La séance est ouverte à 20 h. Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté avec l'ajout des points suivants :

- 11.1 Fermeture de la caisse Desjardins
- 11.2 Dépôt des états financiers des Loisirs Ste-Clotilde

REMISE DES ATTESTATIONS AGIR EN SENTINELLE

Monsieur le maire Simon Boucher remet, au nom du Conseil municipal, des attestations soulignant la participation de citoyennes et citoyens à la formation Agir en sentinelle du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable. Les attestations sont remises à Mesdames Jessica Bernier, Élisabeth Boucher, Kimberleyna Johnston, Sarah Lamontagne, Juliette Pinard et Nathalie Talbot ainsi qu'à Messieurs Michel Bernier et Simon Boucher.

PROCÈS-VERBAUX

15-0501 :

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 soit adopté tel que soumis.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

SUIVI

Un suivi est donné concernant l'installation d'un défibrillateur dans la salle des loisirs du centre communautaire.

Il est mentionné que le nouveau camion incendie est maintenant en service. Les citoyens sont également informés de certains points mentionnés lors de l'assemblée générale annuelle des Loisirs Ste-Clotilde.

DEMANDES SPÉCIALES

Monsieur Julien Ricard demande à ce qu'une lumière de rue soit installée au coin de la rue du Parc près du terrain de baseball. Il demande également qu'un suivi soit effectué concernant le balayage effectué sur la route 122 par le ministère des Transports.

Madame Lucie Bournival et Monsieur Maurice Lalonde s'informent pour connaître le moment où les glissières de sécurité seront remises en état dans le petit rang 5 et demandent à voir les plans produits par la firme ALPG Consultants Inc. en vue de la stabilisation des berges de la rivière Nicolet.

RÈGLEMENTATION

15-0502 : Adoption du règlement no 108 relatif à la répartition des frais de la branche numéro 10 du cours d'eau Lemire-Aucoin

CONSIDÉRANT les articles 103 et suivants de la Loi sur les Compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska a procédé à la répartition des frais d'entretien et autres frais connexes relativement à la branche numéro 10 du cours d'eau Lemire-Aucoin;

CONSIDÉRANT QUE chaque propriétaire du bassin versant touché par les travaux exécutés dans ce cours d'eau est responsable de l'acquittement de l'ensemble de ces frais proportionnellement à sa superficie contributive;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller David Deshaies lors de la séance du 7 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit adopté le règlement no 108 relatif à la répartition des frais de la branche numéro 10 du cours d'eau Lemire-Aucoin.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0503 : Adoption du règlement no 109 concernant le changement des adresses civiques de la route Gélinas

CONSIDÉRANT QUE l'actuelle route Gélinas contient plusieurs embranchements et numéros civiques causant des problèmes d'interprétation et de repérage;

CONSIDÉRANT QUE le secteur, où se trouvent maintenant de nombreux résidents, est devenu problématique lors des interventions d'urgence ainsi que pour les services d'usages courants;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des citoyens est mise en cause;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté, lors de la séance du 7 juillet 2014, le nom « chemin Vigneault » pour désigner une partie de la route Gélinas ainsi que le chemin privé qui en est le prolongement le long de la rivière Nicolet sud-ouest;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de Toponymie a approuvé la demande de changement de nom lors de sa réunion du 21 novembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller David Deshaies lors de la séance du 7 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit adopté le règlement no 109 concernant le changement des adresses civiques de la route Gélinas.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉCISIONS

15-0504 : Désignation d'une rue privée admissible au déneigement

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est engagée à offrir aux propriétaires d'immeubles situés le long des rues privées le déneigement au même titre que toutes les voies publiques;

CONSIDÉRANT QU'il existe dans la municipalité un nombre important de rues privées qui desservent entre un et plusieurs bâtiments habitables;

CONSIDÉRANT QU'une lettre de décharge de responsabilité doit être transmise à tous les propriétaires riverains et de fond de terrain d'une rue privée admissible au déneigement et que le seuil établi pour prendre en charge le déneigement d'une rue privée est fixé à soixante (60) pourcent de la réception desdites décharges des propriétaires concernés;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'établir des barèmes pour désigner une rue privée admissible permettant l'envoi desdites décharges;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit établi le barème suivant :

- Une rue privée est admissible à l'envoi d'une décharge de responsabilité à la condition qu'un minimum de trois (3) bâtiments habitables pour une personne soient érigés le long de ladite rue et qu'ils consistent en un minimum de trois (3) unités d'évaluation différentes. L'entrée principale desdits bâtiments doit donner accès sur ladite rue privée.

Malgré le respect de toutes ces exigences, en toute circonstance, le Conseil de la municipalité se réserve l'entière discrétion aux fins d'accepter ou non la prise en charge du déneigement d'une rue privée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0505 : Achat d'une pompe pour le puits municipal

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit retenue la soumission de l'entreprise Danovar Inc. pour le remplacement de la pompe submersible du puits municipal au coût 6 713.18 \$ taxes en sus. La soumission comprend notamment l'achat d'une pompe submersible d'une capacité de 100 Gpm avec moteur 7.5 Hp., la main d'œuvre requise pour retirer l'élément de pompage présentement en place et le remplacement par l'ensemble pompe-moteur neuf ainsi que la location d'une grue. Il est convenu que cette somme, non prévue au budget 2015, soit incluse dans la programmation des travaux 2014-2018 du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0506 : Mandat relatif à l'adjudication d'un contrat d'ingénierie pour la réalisation d'études préliminaires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton est à la recherche de professionnels en ingénierie pour l'accompagner dans la réalisation d'études préliminaires pour ses travaux d'assainissement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de former un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déterminer les critères d'évaluation et de pondération sur lesquels seront jugées les offres de services;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de lancer un appel d'offres sur le SE@O afin qu'une firme soit retenue pour la réalisation dudit mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Ricard et résolu :

1. Que la direction générale forme un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;
2. D'établir que les offres reçues soient évaluées en fonction de la grille d'évaluation suivante ;

GRILLE D'ÉVALUATION

CRITÈRES		VALEUR
1	Présentation et organisation	10
2	Expérience de la firme dans des projets municipaux similaires	30
3	Expérience du chargé de projet	25
4	Expérience des ressources proposées	15
5	Compréhension du mandat	10
6	Calendrier des activités	10
Total de l'offre évalué sur 100		/100

3. De lancer un appel d'offres sur le SE@O afin de mandater une firme apte à fournir les services requis pour la réalisation des études d'ingénierie préliminaires dans le cadre la réalisation des travaux d'assainissement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0507 : Mandat de gestion des documents et des archives

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit confié un mandat de gestion des documents et des archives pour une durée de deux semaines à Monsieur Michel Pépin, archiviste, pour les travaux de classement, d'épuration et d'archivage des dossiers municipaux 2014. Le taux hebdomadaire est de 961.89 \$, taxes en sus, par semaine de quatre jours.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0508 : Travaux communautaires – Monsieur François Gagné

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit autorisé Monsieur François Gagné à effectuer des travaux communautaires pour la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton. Le contrevenant doit effectuer 120 heures prescrites par la Cour d'ici au 15 décembre 2015. La nature des travaux visera notamment l'aménagement du jardin communautaire et Monsieur Richard Bolduc sera répondant de la personne contrevenante.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0509 : Participation à l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO CQLM

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soient autorisées Mesdames Nathalie Talbot, conseillère, et Lise Désilets, coordonnatrice de la

bibliothèque, à participer à l'assemblée générale annuelle 2015 du Réseau BIBLIO CQLM qui aura lieu le 5 juin 2015 à Yamachiche. Les frais relatifs à cette activité sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0510 : Nettoyage et inspection des conduites d'égouts

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour du plan d'intervention d'égout domestique, d'égout pluvial et de la chaussée est nécessaire en fonction des priorités établies dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT QU'une inspection télévisée complète doit être effectuée selon les exigences du Programme de certification visant l'évaluation de l'état des conduites (PACP) pour la mise à jour dudit plan d'intervention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit retenue la soumission de l'entreprise Groupe Deslandes Fortin Inc. pour le nettoyage et l'inspection télévisée des conduites d'égouts au coût de 15 485 \$ taxes en sus. Il est convenu que cette somme soit incluse dans la programmation des travaux 2014-2018 du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0511 : Achat d'une surface de DEK Hockey

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit autorisé un paiement de 16 744,96 \$ taxes incluses à l'entreprise Flex Court Canada pour l'achat d'une surface de DEK Hockey. La dimension de la surface est de 50 pieds par 105 pieds. L'organisme Loisirs Ste-Clotilde versera à la municipalité pour l'achat de ladite surface une contribution de 15 290,38 \$, représentant le coût net.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0512 : Achat de pièces pour la station de surpression

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit acceptée l'offre de l'entreprise Produits chimiques Magnus Ltée, au coût de 2 505 \$ taxes en sus, pour l'acquisition des ensembles de pièces internes nécessaires à l'entretien des filtres catalytiques et de l'adoucisseur d'eau de la station de surpression.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0513 : Reddition de comptes 2014 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 292 293 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Ricard que le ministère des Transports soit informé de l'utilisation des compensations

visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0514 : Demande de subvention au député provincial

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit présentée au député provincial, Monsieur Sébastien Schneeberger, une demande de subvention à hauteur de 60 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM). Cette somme est demandée compte tenu des travaux majeurs estimés à 900 000 \$ de rechargement et de revêtement dans le rang St-Léopold durant l'année 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0515 : Nomination de représentants sur le comité pour le projet artistique « Être ici, à Ste-Clotilde-de-Horton, c'est... »

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soient nommés Madame Nathalie Talbot et Monsieur Simon Boucher à titre de représentants du Conseil municipal sur le comité pour le projet artistique « Être ici, à Ste-Clotilde-de-Horton, c'est ... ». Ces derniers acceptent. Il est de plus résolu que Madame Élisabeth Boucher, technicienne en loisirs, soit désignée en tant que personne ressource pour le volet communication du projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0516 : Soirée hommage de l'organisme Partenaires 12-18

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit autorisé Monsieur Patrice Pinard, conseiller, à participer à la 6^e édition de la Soirée hommage de l'organisme Partenaires 12-18, qui aura lieu le 23 mai prochain à Daveluyville. Les frais d'inscription et de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0517 : Demande d'affichage de l'organisme Partenaires 12-18

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit acceptée la demande de Partenaires 12-18 à l'effet d'afficher le logo acquis par l'organisme à l'extérieur du Centre communautaire. Le logo sera installé près de l'affiche des Cuisines collectives.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0518 : Trio Étudiant Desjardins – Représentant au comité de sélection

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit nommée Madame Élisabeth Boucher, technicienne en loisirs, à titre de représentante de la municipalité au sein du comité de sélection dans le cadre du programme Trio Étudiant Desjardins pour l'Emploi, qui aura lieu le 6 mai prochain à Warwick. Les frais inhérents à cette représentation sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0519 : Demande de prêt pour les estrades

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit acceptée la demande de prêt de Monsieur Tomy Goulet pour l'utilisation des quatre (4) estrades de la municipalité lors de la venue de groupes scouts sur Les terres de Bélénos du 4 au 8 juillet prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0520 : Bourse Étoile ALPHA Assurances

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit adressée une demande à la Sûreté du Québec du poste de la MRC d'Arthabaska en vue de l'obtention de la Bourse Étoile ALPHA Assurances. La bourse, d'un montant de 500 \$, peut être attribuée à un comité de surveillance Bon voisin bon œil pour la réalisation d'une activité de sensibilisation ou de prévention relativement à une thématique de sécurité publique.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0521 : Parc intergénérationnel - Demande d'aide financière au PIQM-MADA

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit adressée une demande d'aide financière pour la réalisation du projet du parc intergénérationnel dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 2.5 Démarches Municipalités amies des aînés (MADA), et que la municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0522 : Préparation des documents d'appel d'offres et assistance technique pour les travaux de réfection du rang St-Léopold

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit retenue l'offre de services professionnels de l'entreprise Pluritec au coût de 7 975 \$ taxes en sus en vue des travaux de réfection du rang St-Léopold. Le mandat consiste à préparer les documents d'appel d'offres, à effectuer une surveillance partielle pendant les travaux et à fournir un suivi administratif et technique.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0523 : Aménagement paysager d'une surface près du centre communautaire

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit acceptée l'offre de services de Monsieur Serge Fortier, consultant en environnement et paysages écologiques, au coût de 2 000 \$ taxes en sus, en vue de l'aménagement paysager d'une surface située entre le stationnement et le centre communautaire. L'offre inclut notamment la fourniture des végétaux, la finalisation de la plantation, la fourniture et la pose d'un paillis et une conférence publique. Cette somme, non prévue au budget 2015, sera prise dans les surplus accumulés non affectés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0524 : Demande du premier versement de l'aide financière 2015 accordée aux Loisirs Ste-Clotilde

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit autorisée la transmission d'un premier versement à hauteur de 10 000 \$ aux Loisirs Ste-Clotilde. Il est convenu que le deuxième versement, à hauteur de 5 000 \$, soit versé le 26 juin 2015 et le troisième versement, à hauteur de 4 750 \$, le 5 août 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

ADOPTION DES COMPTES

15-0525 : Adoption de la liste des dépenses et des déboursés salaires

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 71 076.67 \$, dont 12 219.30 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

Secrétaire-trésorier

VARIA

Le maire Simon Boucher fait état des différentes modalités et contributions reliées à la fermeture du point de service de la caisse Desjardins de Ste-Clotilde.

Les états financiers et le rapport du vérificateur des Loisirs Ste-Clotilde sont déposés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

Monsieur Paul Lacroix questionne sur la façon dont la caisse Desjardins a fermé son point de service dans la municipalité.

Madame Lucie Bournival demande à ce que certains livres du Comité du 125^e puissent être rangés au bureau municipal ou dans le centre communautaire étant donné la fermeture du point de service de la caisse Desjardins.

Monsieur Maurice Lalonde s'interroge sur la possibilité d'utiliser des lampes moins énergivores lors du remplacement des lumières de rue.

Madame Louise Bilodeau et Monsieur Julien Ricard demandent un élagage de l'épinette située au coin du rang des Chalets et de la rue Nicole ainsi que la plantation de pins blancs sur le terrain appartenant à Madame Bilodeau où des arbres ont été coupés par erreur par la municipalité en 2013.

Monsieur Hilaire Ricard s'informe du moment où auront lieu les travaux de nettoyage de fossés.

Sur ce dernier point, le conseiller David Deshaies propose que la présente séance soit levée. Il est 22 h 26.

Le maire,

Le secrétaire,

Simon Boucher

Matthieu Levasseur

